



I - Alerte presse

MaxiCheque participe au Salon CE de Paris, du 15 au 17 septembre prochains

MaxiCheque présente son offre à destination des comités d'entreprise sur son stand B32



Paris, le 11 septembre 2009 – **La société MaxiCheque**, qui développe et commercialise le **premier chèque cadeau multi-enseignes 100% dématérialisé et 100% Internet**, sera présente au Salon CE de Paris, du 15 au 17 septembre prochains. Sur leur stand, à l'emplacement **B32**, les responsables de CE, pourront découvrir le formidable outil que représente MaxiCheque. Et pour joindre l'utile à l'agréable, **ils recevront gratuitement un MaxiCheque découverte pour tester le produit.**

« Après le Salon CE de Lyon, nous arrivons au Salon CE de Paris avec la volonté d'étendre encore notre clientèle de CE séduit par notre solution (après CocaCola, Oracle, Merck...). Nous allons également dévoiler les spécificités de notre nouveau site www.maxichequepro.com, dédié aux professionnels comme son nom l'indique, qui permet d'aller plus vite et d'avoir les bonnes informations sur les meilleurs services que nous proposons. Nous venons en plus cette année d'obtenir l'agrément nous donnant le statut d'émetteur de monnaie électronique, délivré par la CECEI, l'organisme de contrôle de la Banque de France, ce qui est un gage de sécurité et de sérieux » déclare Hervé Gicquel, Président et fondateur de MaxiCheque.

Rappel : qu'est-ce que MaxiCheque ?

MaxiCheque est un chèque cadeau, **conforme à la législation Ursaff**, qui se distingue par les avantages qu'apporte sa totale dématérialisation : MaxiCheque se commande et s'utilise exclusivement en ligne. Il peut se dépenser sur des boutiques en ligne sélectionnées avec grand soin (plus de 80 au moment où vous lirez ces lignes), représentant une galerie marchande virtuelle regroupant des millions d'articles. Sa valeur peut aller de **15 à 143 €** pour une entreprise (limite URSSAF) ou jusqu'à **150 €, hors exonération**. Il peut récompenser l'excellence d'un collaborateur ou marquer la générosité d'une entreprise lors des grands événements, comme Noël, la fête des Mères ou des Pères ou, à titre individuel, une naissance ou un mariage. Il peut aussi servir en **dotation** pour les jeux concours, en stimulation pour vos partenaires et apporteurs d'affaires, ou bien encore en motivation de vos équipes.

L'offre professionnelle MaxiCheque propose une variété de services via le site www.maxichequepro.com. Une plate-forme de commande personnalisée permet aux commanditaires de gérer leur compte en direct, de sélectionner les collaborateurs, les motifs et les dates d'envoi des MaxiCheque, de personnaliser chaque MaxiCheque avec un message, un logo ou une photo, et d'avoir un suivi précis de l'utilisation des MaxiCheque, pour vérifier la bonne réception du chèque cadeau. En outre, les bénéficiaires des MaxiCheque reçoivent des offres personnalisées des partenaires, promotions et avantages clients.

Enfin, MaxiCheque offre un confort et une souplesse qui permettent de sérieuses économies : plus besoin de logistique comme avec les chèques cadeaux papier (pas de stockage, pas de risque de vol ou de détérioration, pas de frais d'envois en recommandé), plus besoin de les commander en nombre au premier coup, le paiement pouvant s'étaler en fonction des besoins réels. MaxiCheque, avec ses partenaires aujourd'hui prestigieux, tels **Cdiscount.com, King Jouet, Selectour Examonde, Spartoo** ou encore **Rue des hommes.com**, peut se dépenser à n'importe quel moment, peut être utilisé sur autant de sites que l'on veut jusqu'à épuisement du solde.

Pour en savoir plus et/ou rencontrer les représentants de MaxiCheque au Salon CE, merci de contacter **Sébastien** à l'agence Actual au **01 41 10 41 16** ou sur sebastien@actual.fr.

A propos de MaxiCheque

La société MaxiCheque a lancé en octobre 2007 un service de chèque cadeau d'un genre jusqu'alors inédit : le chèque cadeau 100% internet 100% dématérialisé. MaxiCheque s'achète et se dépense sur le net, il est entièrement électronique, de son achat par l'offreur à sa dépense par le bénéficiaire sur près de soixante sites marchands ayant un accord avec la société MaxiCheque, couvrant un vaste choix, de l'électronique grand public aux ventes privées, en passant par les voyages... MaxiCheque est disponible sur www.maxicheque.com.